



## La charte d'engagement éco-responsable des organisateurs du congrès FNASCE 2011

Cette charte a pour but de définir les enjeux d'écologie et de développement durable dans la préparation et le déroulement de la manifestation. Elle doit conduire à un engagement de la part des acteurs du congrès et à appliquer les actions définies conjointement pour répondre à des préoccupations environnementales, mais également économiques et sociales.

Le partage de la démarche passe par l'application des 7 engagements suivants :

### **Engagement 1 : Réduire l'emploi des supports papier et dématérialiser les supports de communication**

- Mettre en place un site Internet de communication sur l'événement qui permette de limiter l'impression de certains documents
- Préférer le courrier électronique aux envois postaux (gain de temps et d'argent)
- Concevoir des documents en recto-verso
- Privilégier des gammes de papier recyclé ou labellisé FSC
- Limiter autant que possible les aplats de couleur lors de la conception d'affiches et de tract
- Indiquer sur les tracts et les affiches que l'événement s'engage dans une démarche éco-responsable

### **Engagement 2 : Développer l'utilisation du covoiturage et des déplacements alternatifs à la voiture**

- Promouvoir un espace facilitant le covoiturage depuis le site internet FNASCE (mise en relation de conducteurs et passagers)
- Inscrire sur la fiche d'inscription une phrase du type « *Pour venir à la manifestation, pourquoi ne pas utiliser le vélo, le train, le bus, le covoiturage ?...* »
- Donner un maximum d'informations à propos des modes de transport alternatifs à la voiture : horaires des trains à partir de la gare la plus proche, horaires des trains Bordeaux Arcachon

### **Engagement 3 : Intégrer des critères environnementaux dans les choix des prestataires (animations, restauration, hébergement) et les accessoires promotionnels**

- Lors de la consultation, faire préciser au prestataire ses engagements en matière de qualité environnementale (restauration et animations)
- Réduire l'emploi d'eau en bouteille (substitution par l'implantation de fontaines ou eau en carafe)
- Sélectionner les objets promotionnels en fonction de critères environnementaux et éthiques

### **Engagement 4 : limiter les consommations d'énergie**

- Penser à éteindre les lumières dans les pièces non utilisées

### **Engagement 5 : Organiser une bonne gestion des déchets**

- Disposer régulièrement, sur l'ensemble du site des « points propreté » comprenant trois conteneurs destinés à recevoir d'une part le verre, d'autre part les déchets recyclables et enfin les déchets résiduels. Prévoir une signalétique explicite et cohérente.
- Mettre en place une collecte sélective au niveau des cuisines et buvettes
- Substituer à la vaisselle plastique de la vaisselle lavable
- Instituer un système de consigne pour accompagner la mise à disposition de vaisselle lavable et principalement pour les gobelets, afin d'en assurer le retour.

**Engagement 6 : Communiquer sur la démarche environnementale**



- Prévoir un ou plusieurs temps d'information aux moments les plus appropriés afin de sensibiliser les congressistes. Leur présenter l'ensemble de la démarche afin d'en montrer la cohérence et de les impliquer au maximum.
- Communiquer quelques chiffres clés sur la production de déchets, la consommation d'énergie, le transport...

**Engagement 7 : Permettre la participation de tous les publics et tout particulièrement les personnes à mobilité réduite**

- Choisir des lieux permettant l'accès de tous.


---

Je m'engage à respecter au mieux cette charte et à appliquer les 7 engagements retenus par le comité d'organisation du congrès d'Arcachon.

A. SOUDEIX  
  
Gisèle RUSSIAS  


R. FLOCH  
  
P. CANDREAU  


A. CORIOU  


R. DUMAY  


  
B. NARTINEAU.

J. POUDEAU  


  
Herve DOSPITAL

  
A. CARREAU

  
P. BONNIN

  
D. GRATIYAS.

  
P.J. RODRIGUEZ

  
C. TSCHNER.